

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE TOULON



Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SÉANCE DU 12 MARS 2026

**Objet de la délibération : Affectation du résultat de fonctionnement de
l'exercice 2025**

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 5 Mars 2026

Transmise au Contrôle de légalité le 17 Mars 2026
Affichée le 17 Mars 2026

Nombre de Conseillers Syndicaux :

En exercice : 88

Présents : 11

Pouvoirs : 0

Excusés : 14

Votants : 10

2^{ème} convocation pas de condition de quorum

L'an deux mille vingt-six, le 12 Mars à 10h, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, à au sein de la Salle Charles Aponte à SAINT MANDRIER Sur Mer, sous la présidence de Monsieur Christian TOULOUSE, Président.

Le secrétariat de la séance est assuré par Mme HECKMANN Ingrid Commune de PUGET-VILLE

Rapporteur : M. BOYER Kevin, 2^{ème} Vice-Président

M. BOYER expose que les articles L.2311-5 et R.2311-11 du Code Général des Collectivités Territoriales fixent les règles d'affectation des résultats.

La délibération d'affectation des résultats doit intervenir après le vote du Compte Financier Unique et les résultats doivent être intégrés lors de la décision budgétaire qui suit le vote du compte financier unique.

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit au budget primitif 2026 :

Résultat de la section de fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement 2025	634 124,50 €
Recettes de fonctionnement 2025	597 621,64 €
Résultat de fonctionnement 2025	- 36 502,86 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	106 451,37 €
Résultat de fonctionnement cumulé (R002)	69 948,51 €

Résultat de la section d'investissement	
Dépenses d'investissement 2025	7 047,00 €
Recettes d'investissement 2025	71 398,95 €
Solde d'exécution 2025	64 351,95 €
Solde d'exécution antérieur reporté	40 979,19 €
Résultat d'investissement cumulé (R001)	105 331,14 €

Restes à réaliser (dépenses d'investissement)	0 €
Restes à réaliser (recettes d'investissement)	0 €
Besoin de financement de la section d'investissement	0 €

Affectation du résultat reporté en fonctionnement au 002(R)	69 948,51 €
Résultat d'investissement reporté 001 (R)	105 331,14 €

LE COMITÉ SYNDICAL APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

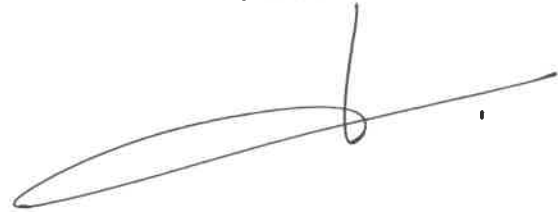
Où l'exposé du rapporteur,

Décide d'approuver l'affectation du résultat de fonctionnement et le report du solde d'exécution de la section d'investissement au titre de l'exercice 2025 comme indiqué ci-dessus.

Pour	10
Contre	0
Abstention	0

Fait ainsi et délibéré le 12 Mars 2026 à SAINT MANDRIER Sur Mer.

Pour extrait conforme
Le Président du SIVAAD
Christian TOULOUSE



Délégués Titulaires Présents	
LA VALETTE	BAGNOL Luc
LE REVEST	VIZIALE Jean-Marc
PIERREFEU	DEGOUEY Françoise
PUGET VILLE	ROUX Jean-Pierre – HECKMANN Ingrid
SAINT MANDRIER	TOULOUSE Christian – DEMIERRE Colette
SOLLIÈS TOUCAS	PANIGOT Audrey
TOURVES	BOYER Kévin

Délégués Suppléants avec voix délibérative	
PIERREFEU	MATTEI Sylvie

Délégués Suppléants sans voix délibérative	
SAINT MANDRIER	MARIN Michel

Absences excusées	
BORMES	PIERRE Véronique
CAVALAIRE	MORTIER Carol – WYDOOGHE Catherine
GASSIN	MARCELLINO Anne-Marie
LELAVANDOU	GERBE Nicole
LE PRADET	ROGER Isabelle
OLLIOULES	GARRONE Florence – RIGHI Dominique
PIERREFEU	HAINIGUE Michel
SAINT CYR	MANOUKIAN Astrid
SAINT TROPEZ	MILLIER Hélène
SIX FOURS	PASTOR Jean-Philippe
SOLLIÈS PONT	RAVINAL Danièle – COIQUAULT Jean-Pierre